

## Newsflash

11 octobre 2007

### Droit du travail et de la sécurité sociale, droit des étrangers

#### **La délivrance de la carte professionnelle est confiée aux guichets d'entreprises**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, ce sont les guichets d'entreprise agréés qui délivrent les cartes professionnelles pour les travailleurs indépendants étrangers et non plus les communes ou les représentants diplomatiques ou consulaires à l'étranger.

Cette modification s'inscrit dans la politique de simplification administrative du Gouvernement qui a notamment pour but d'améliorer l'image de la Belgique à l'étranger en rendant notre pays plus attrayant pour les investisseurs.

La décision d'octroi de la carte professionnelle reste cependant entre les mains du Ministre des Classes Moyennes.

Un montant de 90 euros est dû pour la délivrance d'une carte professionnelle consécutive à une demande en obtention, prorogation ou modification. Lorsque la validité de la carte est supérieure à un an, ce montant est multiplié par un nombre égal au total des années pour lesquelles la carte est délivrée. Une fraction d'année est comptée comme une année complète.

Olivier Malisse, Avocat, Tél.: +32 2 800 71 09, Email: [omalisse@laga.be](mailto:omalisse@laga.be)

Mieke Douchy, Legal Consultant, Tél.: +32 2 800 70 79, Email: [adouchy@laga.be](mailto:adouchy@laga.be)



© 2007 Laga — [www.laga.be](http://www.laga.be) — Le contenu et la présentation de ce Newsflash sont protégés par le droit d'auteur ainsi que tout autre droit de propriété intellectuelle applicable. Aucune reproduction sous quelque forme ou sur quelque medium que ce soit n'est autorisée sans le consentement explicite de Laga ou de ses collaborateurs.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre correspondant Laga habituel ou Fabienne Fonder ([ffonder@laga.be](mailto:ffonder@laga.be)). Bien que Laga veille à la fiabilité des informations fournies, celles-ci présentent un caractère général et la responsabilité de Laga ne saurait être engagée si une erreur devait s'y être glissée. De même, Laga ne saurait être tenu pour responsable de l'usage ou de l'interprétation qui pourraient être faits de ces informations sans son consentement.